Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0013

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept janvier à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 14 janvier 2026.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants
Présents ce jour : 57 Procurations : 7

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. KERGOAT Yann , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , M. MARTIN Xavier , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. RICHARD Alain (suppléant de M. PRAT Jean-Louis), Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUEGUINER Yannick , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , Mme SAUVEE Julie , M. SEUREAU Cédric , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

Procurations :
Mme BENECH Laurence à M. COCADIN Romuald, Mme BARBIER Françoise à M. MEHEUST Christian, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine à Mme PONTAILLER Catherine, Mme LE MEN Françoise à M. CAMUS Sylvain, Mme NIHOUARN Françoise à M. TERRIEN Pierre, M. ROBERT Eric à M. LE BIHAN Paul

Etaient absents excusés :
Mme AURIAC Cécile, Mme BONNIEC Carole, Mme BRAS-DENIS Annie, Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. DELISLE Hervé, M. GARZUEL Alain, M. HOUZET Olivier, M. JEFFROY Christian, Mme KERRAIN Tréfina, M. LE BRAS Jean-François, M. LE GALL Jean-François, Mme LE GUÉZIEC Patricia, Mme LOGNONÉ Jamila, M. NICOLAS Gildas, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, M. PARANTHOEN Henri, Mme PRIGENT Brigitte, M. PRIGENT François, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Subventions 2026 - Culture et patrimoine

Exposé des motifs

Chaque contribution et subvention pour être versée, doit être autorisée nominativement par le Conseil Communautaire dans le cadre de l'enveloppe votée au budget.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

Les contributions et subventions au titre de l'année 2026 sont listées dans le document en annexe.

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU Le décret 2001-495 du 6 juin 2001 prévoyant l'obligation de conclure une convention avec les associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 23 000€ ;

VU L'avis favorable de la commission n°1 « Affaires générales » en date du 6 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 63 pour)
(Par 1 abstention)

DECIDE DE :

APPROUVER Les subventions 2026 présentées en annexe.

PRECISER Que les modalités de versement sont définies de la façon suivante pour les subventions :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Montant	0 à 4 999 €	5 000 à 22 999 €	≥ 23 000 €
Versement	1 fois	2 fois	plusieurs fois au vu de la convention

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT LIEES A UN EVENEMENT, UNE MANIFESTATION OU UN PROJET

Montant	0 à 4 999 €	5 000 à 22 999 €	≥ 23 000 €
Versement	1 fois avant l'évènement	2 fois : 50 % avant l'évènement et le solde au vu d'un bilan financier de l'événement	plusieurs fois au vu de la convention

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

SUBVENTIONS LIEES A UN INVESTISSEMENT

Montant	0 à 22 999 €	≥ 23 000 €
Versement	1 fois sur présentation de la facture d'achat	une ou plusieurs fois au vu de la convention

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 02 FEV. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 02 FEV. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

ANNEXE DELIBERATION SUBVENTIONS 2026 - CULTURE

BUDGET PRINCIPAL – SECTION FONCTIONNEMENT

Article	*Fonction*	*Nom du Bénéficiaire*	*Montant 2026*
65748	**Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé**		
CULTURE ET PATRIMOINE			**162 296,00 €**
	30	CENTRE DE DECOUVERTE DU SON dont 20 000€ emplois associatifs	43 000,00 €
	30	CULTURE Z'ATOUS	3 500,00 €
	30	CONVERGENCE DES LOUTRES	5 000,00 €
	30	FUR HA FOLL	22 000,00 €
	30	LES AMIS DE VOCE HUMANA	14 550,00 €
	30	RIMAT dont 16 028 € emplois associatifs	30 500,00 €
	30	SON AR MEIN	2 000,00 €
	30	TOHU-BOHU	3 500,00 €
	30	TREGOR CINEMA	3 000,00 €
	30	TV TREGOR - OUEST ARMOR IMAGE	6 000,00 €
	311	ARMOR SCIENCE	3 000,00 €
	311	IDEOGRAPHIK BRETAGNE	2 000,00 €
	311	OBSERVATION RADIO PLEUMEUR BODOU	1 746,00 €
	311	ASSOCIATION DE SOUTIEN RADIO DU CENTRE BRETAGNE : RADIO KREIZ BREIZH	2 500,00 €
	311	TI AR VRO TREGER - GOUELOU	20 000,00 €

65748	**Subventions de fonctionnement liées à un évènement / projet**		
CULTURE ET PATRIMOINE			**68 320,00 €**
	30	AIR DU LARGE - Festival de Buguélès à Penvénan - 7 et 8/08/2026	17 000,00 €
	30	ALGUE VOYAGEUSE - "Les algues, mémoire et avenir"	1 500,00 €
	30	ARMORICOURT - Festival 2026 moyens métrages Armoricourt	1 500,00 €
	30	CHEAP CIE - Festival Partages d'été 2026	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

	30	FESTIVAL DE BD - Perros-guirec	1 000,00 €
	30	GALAPIAT CIRQUE - Festival Popcorn 2026 du 23 au 26/04/26 à Trévou-Tréguignec	3 000,00 €
	30	IMAGERIE - Les étincelles	5 820,00 €
	30	LIRATOUVA - "Histoires en herbe" les 9-10/06/2026	7 000,00 €
	30	MARMOUZIEN - Salon du livre jeunesse en novembre	1 000,00 €
	30	OFFICE CULTUREL MUNICIPAL / TI AN HOLL - circuit des chapelles	7 760,00 €
	30	SABOR HISPANO AMERICANO - Festival tango par la côte	1 000,00 €
	30	SCORFEL - Festival	2 400,00 €
	30	TRIEUX TONIC BLUES - Festival	1 900,00 €
	30	TV TREGOR - OUEST ARMOR IMAGE - Film Anatole Le Bras	3 000,00 €
	311	CORDES EN TREGOR - Festival musique classique et danse Cordes en Trégor août 2026	1 000,00 €
	311	DANS TREGER - Festival	1 000,00 €
	311	DIGOR AN NOR - Concours interlycées	1 940,00 €
	311	EMBARQUE A TREB - Festival du film des mondes sous-marins	5 000,00 €
	311	REDADEG LANNUON - Fête de départ de la Redadeg 2026	2 000,00 €
	311	TI AR VRO TREGER-GOUELOU Projet Ehpad	2 500,00 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0013-DE

BUDGET ANNEXE ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE – SECTION FONCTIONNEMENT

Article	*Fonction*	*Nom du Bénéficiaire*	*Montant 2026*
65748	**Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé**		**68 000,00 €**
	311	BAGAD SONERIEN BRO DREGER	1 500,00 €
	311	CENTRE CULTUREL BRETON LANNION (KSL)	3 500,00 €
	311	CENTRE CULTUREL ST GUENOLE	1 800,00 €
	311	LA RUCHE ARTISTIQUE DE PLOUBEZRE	4 500,00 €
	311	LA PRESQU'ILE A TUE TETE dont 10 000 € emploi associatif	13 000,00 €
	311	ECOLE DE MUSIQUE DES 3 RIVIERES	22 000,00 €
	311	RADOMISOL	16 200,00 €
	311	OFFICE CULTUREL MUNICIPAL / TI AN HOLL	5 500,00 €

BUDGET ANNEXE ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE – SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	*Fonction*	*Nom du Bénéficiaire*	*Montant 2026*
20421	**Subventions d'équipement aux personnes de droit privé : biens mobiliers, matériel et études**		**10 000,00 €**
	311	CENTRE CULTUREL BRETON LANNION (KSL)	291,00 €
	311	CENTRE CULTUREL ST GUENOLE	686,00 €
	311	LA RUCHE ARTISTIQUE DE PLOUBEZRE	1 372,00 €
	311	LA PRESQU'ILE A TUE TETE	1 398,00 €
	311	ECOLE MUSIQUE DES 3 RIVIERES	1 346,00 €
	311	RADOMISOL	3 509,00 €
	311	OFFICE CULTUREL MUNICIPAL / TI AN HOLL	1 398,00 €